Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025

Nombre de membres en exercice	123
Nombre de déports	0
Nombre de présents	69
Nombre de pouvoirs pris en compte au vu des déports	7
Votants	76
Secrétaire de séance : Pierre LEPORTIER	

L'an 2025, le 15 décembre à 19 heures, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 09 décembre 2025, s'est réuni à VERNOUILLET, sous la présidence de Monsieur Gérard SOURISSEAU.

Étaient présent(e)s :
Mme Virginie QUENTIN (ABONDANT) ; M. Alain CAPERAN (ALLAINVILLE) ; Mme Aliette LEBIHAN (ANET) ; M. Guy PRADES (BERCHERES-SUR-VESGRE) ; Mme Dagmar BERNITT (BEROU-LA-MULOTIERE) ; Mme Ghislaine BARBE (BOISSY-EN-DROUAIS) ; M. Jean-Claude DELANOE (BONCOURT) ; M. Loïc BARBIER (BREZOLLES) ; M. Patrice LEROMAIN (BROUE) ; M. Pierre SANIER (BU) ; Mme Dominique DEVOS (CHARPONT) M. Jean-Louis RAFFIN (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) ; M. Christian BOUCHER (CHERISY) ; M. Didier ARNOULT (CRECY-COUVE) ; M. Jean-Claude LAMOUR (CRUCEY-VILLAGES) ; M. Philippe LECHEVALLIER (DAMPIERRE-SUR-AVRE) ; M. Pierre-Frédéric BILLET (DREUX) ; Mme Caroline VABRE (DREUX)

M. Arnaud DAUTREY (DREUX) ; Mme Lydie GUERIN (DREUX) ; M. Pascal ROSSION (DREUX) ; M. Sebastien LEROUX (DREUX) ; M. Mounir CHAKKAR (DREUX) ; Mme Josette PHILIPPE (DREUX) ; M. Jean-Michel POISSON (DREUX) ; Mme Marie-Françoise SCAVENNEC (DREUX) ; Mme Christine RENAUX-MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Pierre LEPORTIER (EZY SUR EURE) ; Mme Dominique DUVAL (EZY SUR EURE) ; M. Jean-Jacques JABIOL (FAVIERES) ; M. Eric DEPUYDT (FESSANVILLIERS-MATTANVILLIERS) ; Mme Emmanuelle BONHOMME (FONTAINE-LES-RIBOUTS) ; M. François CENIER (GARANCIERES-EN-DROUAIS) ; M. Michel MALHAPPE (GILLES) ; Mme Nathalie VELIN (GUAINVILLE) ; M. Samuel BOVE (LA CHAPELLE-FORAINVILLIERS) Mme Béatrice PIERRON (LE BOULLAY-LES-DEUX-EGLISES) ; M. Frédéric GIROUX (LE BOULLAY-THIERRY) ; M. Didier SIMO (LE MESNIL SIMON) ; M. Dominique GARNIER (LOUVILLIERS-EN-DROUAIS) ; M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Arnaud DEBOISANGER (MAILLEBOIS) ; M. Jérôme DEPONDT (MARCHEZAIS) ; Mme Véronique BASTON (MARVILLE-MOUTIERS-BRULE) ; M. Denis CHERON (MONTREUIL) ; M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Sylvie CHALLES (ORMOY) ; M. Pascal LEPETIT (OULINS) ; M. Christophe BESNARD (PRUDEMANCHE) ; Mme Pervenche CHAUVIN (PUISEUX) ; M. Dominique LUBOW (SAINT-ANGE-ET-TORCAY) Mme Françoise BORGET (SAINTE-GEMME-MORONVAL) ; M. Éric DESLANDES (SAINT-GEORGES-MOTEL) ; M. Gérard SOURISSEAU (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ; M. Christophe HELIAS (SAINT-MAIXME-HAUTERIVE) M. Patrick RIEHL (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; Mme Valérie AZIRI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Hamza SARI (SAINT-REMY-SUR-AVRE) ; M. Gilles BLANCHARD (SAINT-SAUVEUR-MARVILLE) ; M. Thomas LANGE (SERAZEREUX) ; M. Thomas BAUBION (SERVILLE) ; M. Gilbert GALLAND (SOREL-MOUSSEL) ; M. Thibault PELLETIER (TREMBLAY-LES-VILLAGES) ; M. Damien STEPHO (VERNOUILLET) ; M. Jean-Pierre RICHARD (VERNOUILLET) ; M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; M. Joël TRAPATEAU (VERNOUILLET) ; Mme Evelyne DELAPLACE (VERT-EN-DROUAIS) ; M. Daniel RIGOURD (VILLEMEUX-SUR-EURE).

Etaient absent(e)s :

M. Robert VIGNIKIN (ANET) ;Mme Véronique DETOC (ARDELLES) ; Mme Myriam GALKO (BEAUCHE) ;M. Emmanuel BRIDRON (CHATAINCOURT) ; Mme Géraldine JAMBON (CHATEAUNEUF-EN-THYMERAIS) Mme Mariam CISSE (DREUX) ;Mme Christine PICARD (DREUX) ;Mme Sophie WILLEMIN (DREUX) ;M. Jacques ALIM (DREUX) ;M. Aissa HIRTI (DREUX) ;Mme Amber NIAZ (DREUX) ;Mme Fouzia KAMAL (DREUX) ;M. Nelson FONSECA (DREUX) ;Mme Valérie VERDIER (DREUX) ;M. Valentino GAMBUTO (DREUX) ;Mme Florence ARCHAMBAUDIERE (DREUX) ; M. Maxime DAVID (DREUX) ;Mme Carine GENTIL (DREUX) ;M. Stéphan DEBACKER (ESCORPAIN) ; M. Yvain JOUVEAUDUBREUIL (EZY SUR EURE) ;M. Jean-Marc TARDIVENT (GERMAINVILLE) ; Mme Murielle BRAVO (IVRY-LA-BATAILLE) ;Mme Sylvie HENAUX (IVRY-LA-BATAILLE) ;M. Francis PECQUENARD (LA CHAUSSEE-D'IVRY) M. Daniel COLLEU (LA MADELEINE DE NONANCOURT) ; Mme Rachel SAPIN (LA MANCELIERE) ; M. Laurent TREMBLAY (LAONS) ; M. Stéphane HUET (LE BOULLAY-MIVOYE) M. Guillaume BARAT (LES CHATELETS) ; M. Thierry LAINE (LOUYE) ; Mme Clémentine FISSON (OUERRE) ; M. Benoit LUCAS (REVERCOURT) ; Mme Nathalie MILWARD (ROUVRES) ; M. Jean-Louis GODEFROY (RUEIL-LA-GADELIERE) ; Mme Caroline BARRE (SAINT-JEAN-DE-REBERVILLIERS) ; M. Pascal

BAELEN (SAINT-LUBIN-DE-CRAVANT) ; Mme Jocelyne JOUCQUE (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) ;M. Philippe DUMAS (SAINT-OUEN-MARCHEFROY) ; M. Christian ALBERT (SAULNIERES) M. Patrick GOURDES (SAUSSAY) ; M. Pascal GUERRIER (THIMERT-GATELLES) ; M. Christian BERTHELIER (TREON) ; Mme Nicole MONTIGNY (VERNOUILLET) ; M. Youssef LAMRINI (VERNOUILLET) ; Mme Gisèle QUERITE (VERNOUILLET) ; Mme Mélinda BOUGRARA (VERNOUILLET).

Pouvoir(s) :
M. Jacques RIVIERE (AUNAY-SOUS-CRECY) donne pouvoir à Mme Evelyne DELAPLACE (VERT EN DROUAIS) ; Mme Chantal DESEYNE (DREUX) donne pouvoir à Mme Caroline VABRE (DREUX) ; M. Jean BARTIER (GARNAY) donne pouvoir à Mme Christine RENAUX MARECHAL (ECLUZELLES) ; M. Philippe POMMEREAU (MEZIERES-EN-DROUAIS) donne pouvoir à M. Marc AVENARD (LURAY) ; M. Pascal ARTECHEA (SAINT-LUBIN-DES-JONCHERETS) donne pouvoir à M. Jean-Loup JUSTEAU (NONANCOURT) ; Mme Michèle MANSON (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Sylvain MALANDAIN (VERNOUILLET) ; Mme Catherine LUCAS (VERNOUILLET) donne pouvoir à M. Damien STEPHO (VERNOUILLET).

Le procès-verbal de la séance du conseil communautaire du 29 septembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

Formant la majorité des membres en exercice (69 présents / 123 conseillers communautaires).

Secrétaire de séance :Pierre LEPORTIER

DELIBERATION N°2025-222 Avis sur le projet de modification des statuts du Syndicat de Bassin Eure-Blaise-Vesgre (SEBV) dans le cadre de l'exercice de la compétence GeMAPI

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PRÉCISE que la délibération sera notifiée au Président du Syndicat de bassin Eure-Blaise-Vesgre (SEBV) ;
ARTICLE 2 : ÉMET un avis favorable au projet de statuts modifiés du Syndicat de bassin Eure-Blaise-Vesgre (SEBV).

DELIBERATION N°2025-223 Projet de construction d'une nouvelle gendarmerie sur la commune de Châteauneuf-en-Thymerais : précision concernant l'engagement de la Communauté d'agglomération à réaliser la maîtrise d'ouvrage du futur équipement

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote /0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : S'ENGAGE, dans le cadre de la construction de la future gendarmerie de Châteauneuf-en-Thymerais**,** à porter la maîtrise d'ouvrage de l'opération de construction des locaux de service et techniques et des deux hébergements (de type studio) pour les gendarmes adjoints volontaires conformément aux termes de la présente délibération ;
ARTICLE 2 : DIT que la présente délibération remplace la délibération du conseil communautaire n°CC2025-166 du 29 septembre 2025.

DELIBERATION N°2025-224 Désignation de représentants suppléants au sein du conseil d'exploitation de l'Office de Tourisme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DÉSIGNE les nouveaux membres suivants :

- Monsieur Ronan LE GALL DU TERTE, gérant de la structure de loisirs Kommunik'Action à Aunay-sous-Crécy, en qualité de suppléant de Madame Lucile HITIER, membre titulaire ;
- Monsieur Mathieu GIRONDEAU, Vice-président du Fonds de dotation Maison Vlaminck à Rueil-la-Gadelière, en qualité de suppléant de Madame Julie GANGNEUX, membre titulaire ;
- Madame Vanessa CESAIRE GEDEON, nouvelle directrice de l'hôtel Ibis Styles à Dreux, en qualité de suppléante de Madame Danielle TOMIC, membre titulaire ;

ARTICLE 2 : DIT que le conseil d'exploitation est donc composé des membres suivants :

Collège des représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux :

Titulaires	Suppléants
Madame QUENTIN Virginie	Monsieur LUBOW Dominique
Madame RENAUX MARÉCHAL	Monsieur HÉLIAS Christophe
Monsieur PELLETIER Thibault	Madame BORGET Françoise
Madame DE VOS Dominique	Monsieur GIROUX Frédéric
Madame LARGE Valéria	Monsieur ARNOULT Didier
Madame KAMAL Fouzia	Monsieur HIRTI Aïssa
Monsieur LAINE Thierry	Madame CISSÉ Mariam
Madame VERDIER-DAUTRÊME Valérie	Madame PICARD Christine
Madame PHILIPPE Josette	Monsieur FONSECA Nelson
Monsieur LEPORTIER Pierre	Monsieur BERNITT Dagmar
Madame VELIN Nathalie	Monsieur COCHELIN Denis
Monsieur SANIER Pierre	Madame GALKO Myriam
Madame LEBIHAN Aliette	Monsieur DE BOISANGER Arnaud

Collège des représentants des professions et activités intéressées par le tourisme :

Titulaires	Suppléants
BROUCKAERT Sarah	ACQUAVIVA Martine
HITIER Lucile	LE GALL DE TERTE Ronan
JOBERT Charles	FIESCHI Marc-Antoine
CHARPENTIER Nicole	HERSANT Séverine
TOMIC Danielle	CESAIRE GEDEON Vanessa
RIGAUT Pierre	COTTIN Bernard
WISSOCQ Elodie	NATIVELLE Marie-Claude
GANGNEUX Julie	GIRONDEAU Mathieu
MAISONS Hélène	CHESNEAU Nathalie
BOCCHIALINI Alicia	PERROT Fabien
SECRÉTAIN Laurence	TERRONES Mikael
DE SMET Samuel	BORMIOLI Francesca

DELIBERATION N°2025-225 Désignation de représentants de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux au sein de la Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes (CLTPPP) du Département d'Eure-et-Loir

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
74 pour / 0 contre /0 abstention /2 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : DÉSIGNE Monsieur Frédéric GIROUX en qualité de titulaire et Madame Véronique BASTON, en qualité de suppléante, au sein de la Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes du département d'Eure-et-Loir ;
ARTICLE 2 : DÉSIGNE ces mêmes représentants pour siéger au sein des formations restreintes dédiées aux taxis, VTC et véhicules motorisés à deux ou trois roues, le cas échéant
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à notifier ces désignations au Président de la Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes et à la Préfecture d'Eure-et-Loir.

DELIBERATION N°2025-226 Budget principal – Décision modificative n°2

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITÉ
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°2 du budget principal de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2025-227 Budget annexe déchets - Décision modificative n°1

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe déchets de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2025-228 Budget annexe assainissement – Décision modificative n°1

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2025-229 Budget annexe eau – Décision modificative n°2

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la décision modificative n°2 du budget annexe eau de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2025-230 Budget principal - Révision de l'autorisation de programme n° relative à la réhabilitation/extension de la piscine à Vernouillet

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n°5 du budget principal relative à la réhabilitation/extension de la piscine à Vernouillet.

DELIBERATION N°2025-231 Budget principal - Révision de l'autorisation de programme n° 11 relative à la restauration des berges du plan d'eau

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 11 du budget principal.

DELIBERATION N°2025-232 Budget annexe assainissement - Révision de l'autorisation de programme n°9 relative à la mise en séparatif du réseau d'assainissement dans les rues du Bois Sabot et du Val Gelé à Dreux

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 9 du budget annexe assainissement**.**

DELIBERATION N°2025-233 Budget annexe assainissement - Révision de l'autorisation de programme n°10 relative au renforcement et à la mise en séparatif du réseau d'assainissement axe Esmery Caron - Dubois - rues Pastre, Moronval et Gromard à Dreux

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 10 du budget annexe assainissement.

DELIBERATION N°2025-234 Budget annexe assainissement - Révision de l'autorisation de programme n° 20 relative aux travaux d'assainissement sur la commune de Ardelles

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 20 au budget annexe assainissement.

DELIBERATION N°2025-235 Budget annexe location -vente- Révision de l'autorisation de programme n° 12 relative à la fin des travaux de réhabilitation et de réaménagement du Parc d'entreprises La Radio

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 12 du budget annexe location-vente.

DELIBERATION N°2025-236 Budget annexe location -vente- Révision de l'autorisation de programme n° 15 relative aux travaux de réhabilitation et de réaménagement du bâtiment D du Parc d'entreprises La Radio

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE les modifications apportées à l'autorisation de programme n° 15 du budget annexe location-vente.

DELIBERATION N°2025-237 Création d'une autorisation de programme pour le déploiement, la gestion et la maintenance d'un système de relève à distance - budget annexe eau

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : AUTORISE l'ouverture de l'autorisation de programme et crédits de paiement associés n°21 définie ci-dessus.

DELIBERATION N°2025-238 Budget primitif 2026 – Budget principal

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget principal arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-239 Budget primitif 2026 – Budget annexe assainissement

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
74 pour / 0 contre /1 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe assainissement arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe

DELIBERATION N°2025-240 Budget primitif 2026 – Budget annexe eau

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
74 pour / 0 contre /1 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe eau arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-241 Budget primitif 2026 – Budget annexe SPANC

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE

76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe SPANC arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-242 Budget primitif 2026 – Budget annexe déchets

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe déchets arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-243 Budget primitif 2026 – Budget annexe transport

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe transport arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-244 Budget primitif 2026 – Budget annexe Atelier à spectacle

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe Atelier à spectacle arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-245 Budget primitif 2026 – Budget annexe Office de tourisme

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe Office de tourisme arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-246 Budget primitif 2026 – Budget annexe location-vente

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe location vente arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-247 Budget primitif 2026 – Budget annexe parcs de stationnement

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe parcs de stationnement arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-248 Budget primitif 2026 – Budget annexe réseau de chaleur

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe réseau de chaleur arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-249 Budget primitif 2026 – Budget annexe lotissement

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe lotissement arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-250 Budget primitif 2026 – Budget annexe ZAC Porte sud

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe ZAC Porte sud arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-251 Budget primitif 2026 – Budget annexe ZAC des Livraindières

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe ZAC des Livraindières arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-252 Budget primitif 2026 – Budget annexe ZAC Les Forts

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe ZAC Les Forts arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-253 Budget primitif 2026 – Budget annexe ZAC des Merisiers

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe ZAC des Merisiers arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-254 Budget primitif 2026 – Budget annexe ZAC du Coutumel

Rapporteur : Patrick RIEHL

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le budget primitif 2026 du budget annexe ZAC du Coutumel arrêté tant en dépenses qu'en recettes aux sommes indiquées en annexe.

DELIBERATION N°2025-255 Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
74 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : AUTORISE la création des 32 postes susvisés ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les actes afférents à ces créations.

DELIBERATION N°2025-256 Présentation du rapport annuel de la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
75 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE du rapport annuel présentant la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, annexé au présent rapport.

DELIBERATION N°2025-257 Evolution de la participation financière de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux à la protection sociale complémentaire de ses agents

Rapporteur : Caroline VABRE

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
75 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'évolution de la grille de participation financière de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux aux contrats en santé de ses agents applicable à partir du 1er janvier 2026 ;
ARTICLE 2 : RAPPELLE que la participation financière de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux aux contrats en prévoyance de ses agents est de 7 €.

DELIBERATION N°2025-258 Demande de subvention auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et validation du plan de financement associé dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Rapporteur : Emmanuelle BONHOMME

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le plan de financement prévisionnel du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux pour une période de 3 ans de 2025 à 2028 ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à déposer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Centre-Val de Loire dans le cadre de l'appel à projets « Soutien à la structuration des PAT de niveau 2 » ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document afférent à cette demande et à la mise en œuvre du projet.

DELIBERATION N°2025-259 Instauration d'un fond de concours dédié à l'offre de soins et approbation de son règlement d'attribution

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour / 0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la création d'un fond de concours en soutien aux projets portés par les communes membres sur la thématique de l'offre de soins ;
ARTICLE 2 : APPROUVE le règlement d'attribution du fonds de concours tel que défini en annexe ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à prendre l'ensemble des mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, dans le respect du règlement d'attribution du fond de concours de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

DELIBERATION N°2025-260 Épicentre du Quartier Spectaculaire : validation du programme global et de l'enveloppe financière prévisionnelle

Rapporteur : Gérard SOURISSEAU

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
71 pour /2 contre /1 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le programme prévisionnel des travaux du projet « Épicentre du Quartier Spectaculaire » tel que présenté ci-dessus et détaillé en annexe ;
ARTICLE 2 : APPROUVE l'enveloppe financière prévisionnelle de 12 429 000 €HT et le plan de financement provisoire afférent ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à engager toutes démarches administratives, réglementaires et financières nécessaires à la mise en œuvre du projet, y compris le dépôt du permis de construire unique et les demandes de subventions auprès des partenaires institutionnels.

DELIBERATION N°2025-261 Approbation et autorisation de signature de la convention sectorielle d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) avec la commune de Saint-Rémy-sur-Avre

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention sectorielle d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) pour la commune de Saint-Rémy-sur-Avre conclue entre la commune de Saint-Rémy-sur-Avre, l'Etat, la Région Centre-Val-de-Loire et la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux ;
ARTICLE 2 : AUTORISE le Président ou son représentant dûment habilité à signer ladite convention avec la commune de Saint-Rémy-sur-Avre et tout document afférent à sa mise en œuvre.

DELIBERATION N°2025-262 Modification du règlement d'intervention relatif aux aides à l'immobilier d'entreprise

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la modification du règlement d'intervention relatif aux aides à l'immobilier d'entreprise ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la présente délibération.

DELIBERATION N°2025-263 Dérogation au repos dominical au titre de l'année 2026 pour les communes d'Anet, Dreux et Vernouillet – Avis conforme de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
74 pour /0 contre /2 abstentions /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : ÉMET un avis favorable à la dérogation du repos dominical des salariés dans les commerces de détail à visée alimentaires et non alimentaires, et les commerces de professions automobiles pour les communes d'Anet, de Dreux et de Vernouillet au titre de l'année 2026 suivant les dates proposées ;
ARTICLE 2 : RAPPELLE que cette dérogation bénéficiera à la branche commerciale dans son intégralité ;
ARTICLE 3 : RAPPELLE que la délibération ne vaut pas autorisation d'ouverture, laquelle relève de la décision des maires des communes concernées et du libre choix des commerces concernés.

DELIBERATION N°2025-264 SAS MOINE RECYCLAGE REGENERATION à Dreux : avis sur la demande d'autorisation environnementale au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
75 pour /1 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : EMET un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale au titre des ICPE déposée par la SAS MOINE RECYCLAGE REGENERATION pour son site situé à Dreux et pour le projet de construction d'un nouveau bâtiment afin de renforcer l'activité de recyclage de matériaux ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à transmettre le présent avis aux services préfectoraux compétents et à signer tout document afférent à la présente délibération.

DELIBERATION N°2025-265 Fixation des tarifs du Dôme à Dreux applicables au 1er janvier 2026

Rapporteur : Pierre-Frédéric BILLET

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs du Dôme, tels que présentés en annexe à compter du 1er janvier 2026 ;
ARTICLE 2 : DIT que ces tarifs serviront de base aux valorisations des éventuelles mises à disposition accordées à titre gratuit ;
ARTICLE 3 : AUTORISE le président, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document afférent.

DELIBERATION N°2025-266 Approbation et autorisation de signature d'un avenant à la convention de partenariat relative à la mise en œuvre du dispositif « Campus Connecté » du Dôme de Dreux et de la convention de reversement de subvention associée

Rapporteur : Jean-Louis RAFFIN

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la signature de l'avenant à l'accord de partenariat entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, la M2END, l'IFPP et le CNAM ayant pour objet d'acter le retrait de l'université de Tours et l'intégration du CNAM au dispositif « Campus Connecté » du Dôme de Dreux ;
ARTICLE 2 : APPROUVE la signature d'une convention pour le reversement d'une partie de la subvention au CNAM correspondant aux actions mises en œuvre par ce dernier à hauteur de 7 500 € pour l'année 2026
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dument habiliter, à signer tout document afférent.

DELIBERATION N°2025-267 ZAC des Merisiers à Germainville : augmentation du prix de cession et prorogation de la promesse de vente avec la société PRD

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la prorogation de la promesse de vente jusqu'au 31 décembre 2026 ainsi que le nouveau prix de vente établi à 32,95€/m² soit un total de 6 616 063,45 € HT à la société PRD ;
ARTICLE 2 : DIT que les autres conditions de la promesse de vente sont inchangées ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer l'acte correspondant et tous documents y afférents.

DELIBERATION N°2025-268 Approbation de l'avenant n°8 à la convention de délégation de service public de transport conclue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux et la société Keolis Drouais

Rapporteur : Frédéric GIROUX

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
76 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'avenant n°8 à la convention de délégation de service public de transports conclue avec la société Keolis Drouais, ainsi que l'ensemble de ses annexes ;
ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant n°8 et tous les documents y afférant.

DELIBERATION N°2025-269 Redevance spéciale – Modalités de révision et fixation des tarifs 2026

Rapporteur :Loïc BARBIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
75 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE la suppression de la formule de révision des prix de la redevance spéciale rappelée ci-dessus ;
ARTICLE 2 : **DÉCIDE** d'actualiser les tarifs de la redevance spéciale au 1er janvier 2026 en appliquant une augmentation de 2% aux tarifs en vigueur en 2025, et de fixer en conséquence les tarifs 2026 comme suit :

Tarification	2023	2024	2025	2026
Prix en €/litre OMR	0,0309 €	0,0400 €	0,0500 €	0,0510 €
Prix en €/litre mm et papier	0,0223 €	0,0288 €	0,0360 €	0,0367 €
Prix en €/litre carton	0,0223 €	0,0288 €	0,0360 €	0,0367 €
Prix en €/litre biodéchet	0,0223 €	0,0288 €	0,0360 €	0,0367 €
Prix en €/litre verre	0,0223 €	0,0288 €	0,0360 €	0,0367 €

ARTICLE 3 : PRECISE que le conseil communautaire délibèrera chaque année pour acter d'éventuelles évolutions tarifaires ;
ARTICLE 4 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dument habilité, à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération et à conclure les conventions relatives à la redevance spéciale.

DELIBERATION N°2025-270 Approbation des projets de zonages eaux pluviales de 28 communes du territoire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTEE A L'UNANIMITE
74 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE le projet de zonage eaux pluviales des 28 communes du territoire suivantes : Allainville, Aunay-sous-Crécy, Boissy-en-Drouais, Le Boullay-Mivoye, Le Boullay-Thierry, Charpont, Crécy-Couvé, Dreux, Garancières-en-Drouais, Garnay, Louvilliers-en-Drouais, Luray, Marville-Moutiers-Brûlé, Sainte-Gemme-Moronval, Saulnières, Tréon, Vernouillet, Vert-en-Drouais, Villemeux-sur-Eure, Abondant, Cherisy et Mézières-en-Drouais, Serazereux, Ecluzelles, Montreuil, La Madeleine de Nonancourt, Nonancourt et Saint Lubin des Joncherets ;

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Président à réaliser toutes les démarches nécessaires pour la mise à l'évaluation environnementale auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) ;
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président à faire toutes les démarches nécessaires pour la mise à l'enquête publique, et notamment la saisine du tribunal administratif pour demander la désignation d'un commissaire enquêteur et les publicités légales.

DELIBERATION N°2025-271 Fixation des tarifs applicables au service public de l'assainissement collectif et non collectif à compter du 1er janvier 2026

Rapporteur : Pierre LEPORTIER

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
70 pour /1 contre /3 abstentions /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les redevances d'assainissement collectif applicables au 1er janvier 2026 aux montants indiqués ci-dessus ;
ARTICLE 2 : FIXE le tarif de la refacturation des prestations Eure-et-Loir ingénierie et des frais de traitement par la Communauté d'agglomération au SAEP de la Paquetterie pour la commune de Crucey-Villages à un montant forfaitaire de 160 € par an à compter du 1er janvier 2026 ;
ARTICLE 3 : FIXE le tarif de l'apport des matières de vidange sur la station d'épuration de La Madeleine-de-Nonancourt à 22,00 € HT/m^3 à compter du 1er janvier 2026
ARTICLE 4 : PREND ACTE de l'actualisation des tarifs des participations au financement de l'assainissement collectif pour les montants indiqués ci-dessus et applicables à compter du 1er janvier 2026 ;
ARTICLE 5 : PREND ACTE de l'actualisation des tarifs des contrôles de raccordement d'assainissement collectif et de ceux du service public d'assainissement non collectif figurant en annexes et applicables à compter du 1er janvier 2026.

DELIBERATION N°2025-272 Fixation des tarifs applicables au service public de l'eau potable à compter du 1er janvier 2026

Rapporteur : Pascal LEPETIT

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
52 pour /18 contre /3 abstentions /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs d'eau potable applicables à compter du 1er janvier 2026 aux montants indiqués ci-dessus ainsi qu'en annexe.

DELIBERATION N°2025-273 Fixation des tarifs des nouveaux produits de la boutique de l'Office de tourisme communautaire et extension du dispositif de dépôt-vente

Rapporteur : Pierre SANIER

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
73 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'élargissement de la gamme de produits proposés par la boutique de l'Office de Tourisme ;
ARTICLE 2 : FIXE les tarifs des nouveaux produits tels que figurant en annexe ;
ARTICLE 3 : APPROUVE l'extension de leur diffusion en dépôt-vente, notamment au Centre d'Interprétation de la Renaissance à Anet et dans tout équipement communautaire accueillant du public ;
ARTICLE 4 : AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions de dépôt-vente nécessaires ainsi que tout document d'exécution.

DELIBERATION N°2025-274 Approbation des tarifs des équipements sportifs communautaires : centres aquatiques Agglocéane, base nautique de Mézières-Écluzelles et gymnases applicables pour l'année 2026

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
74 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs pour les activités proposées par les centres aquatiques Agglocéane conformément à la grille tarifaire figurant en annexe 1 à compter du 12 avril 2026 2026 ;
ARTICLE 2 : FIXE les tarifs pour les activités et ventes proposées par la base nautique conformément à la grille tarifaire figurant en annexe 2 à compter du 1er janvier 2026 ;
ARTICLE 3 : FIXE les tarifs applicables à l'occupation des gymnases communautaires de Brezolles et de Châteauneuf-en-Thymerais tels que définis dans la présente délibération à compter du 1er janvier 2026 ;

ARTICLE 4 : PRÉCISE que ces tarifs permettront, le cas échéant, d'effectuer la valorisation des mises à disposition accordées à titre gratuit ;
ARTICLE 5 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de ces tarifs et à conclure les conventions de mise à disposition à titre gratuit des équipements sportifs communautaires.

DELIBERATION N°2025-275 Festival Champs libres 2026 : fixation du principe de calcul de la participation financière des communes d'accueil des évènements, approbation du plan de financement et délégation au Président de la programmation

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
74 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : APPROUVE l'organisation de l'édition 2026 du Festival Champs Libres ;
ARTICLE 2 : APPROUVE le principe de calcul de la participation financière partenariale des villes d'accueil des évènements du Festival Champs Libres pour la session 2026 ainsi que celles à venir ;
ARTICLE 3 : APPROUVE le plan de financement prévisionnel de l'édition 2026 du Festival Champs Libres ;
ARTICLE 4 : PRÉCISE que ces tarifs permettront, le cas échéant, d'effectuer la valorisation des mises à disposition accordées à titre gratuit ;
ARTICLE 5 : APPROUVE le modèle de convention à conclure avec les communes accueillantes ;
ARTICLE 6 : APPROUVE la délégation au Président de la programmation artistique de l'édition 2026 du Festival Champs Libres ;
ARTICLE 7 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à arrêter le montant des participations des communes accueillantes conformément au principe de calcul fixé dans la présente délibération ;
ARTICLE 8 : AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération dont les conventions de partenariat avec les communes accueillantes

DELIBERATION N°2025-276 Fixation des tarifs du conservatoire classé à rayonnement intercommunal et de leurs modalités d'application pour l'année scolaire 2026/2027

Rapporteur : Damien STEPHO

Détail des votes : ADOPTEE A LA MAJORITE
75 pour /0 contre /0 abstention /0 ne prend pas part au vote/ 0 déport

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : FIXE les tarifs pour l'année scolaire 2026/2027 du Conservatoire classé à rayonnement intercommunal conformément à la grille figurant ci-dessus à compter du 1er septembre 2026 ;
ARTICLE 2 : APPROUVE les modalités d'application des tarifs du Conservatoire classé à rayonnement intercommunal telles qu'indiquées ci-dessus,
ARTICLE 3 : AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer tous les documents afférents à la présente délibération.

DELIBERATION N°2025-277Compte-rendu des actes pris par le bureau communautaire et le Président dans le cadre de leurs délégations respectives

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ARTICLE 1 : PREND ACTE du compte-rendu des actes pris par le Président et par le bureau communautaire par délégation du conseil communautaire.

La fin de la séance est prononcée à 22 h 00

L'intégralité des délibérations est tenue à votre disposition au Service des assemblées.

Compte-rendu affiché le 13/01/2026



Le Président,
Gérard SOURISSEAU